



AVIS DE MODIFICATION – MISE À JOUR

MANDAT CANADIEN CONCERNANT L'EXIGENCE DE PERFORMANCE DE L'ADS-B ÉMISSION

En 2018, NAV CANADA a réalisé une [étude aéronautique](#) visant à définir les exigences de performance minimales pour tous les aéronefs équipés de l'avionique ADS-B émission qui doivent voler dans certains espaces aériens désignés afin d'améliorer la sécurité et l'efficacité.

Il a été recommandé de procéder par mise en œuvre progressive, laquelle commencera en 2021 avec la norme DO260B (ou un équivalent) et la diversité d'antenne. Les changements nécessaires étaient pour être apportés dans le Manuel des espaces aériens désignés du Canada (DAH).

En réaction aux commentaires de parties prenantes et de partenaires estimés de l'industrie souhaitant plus de temps pour se préparer au mandat canadien concernant l'exigence de performance de l'ADS-B émission, NAV CANADA et Transports Canada ont décidé qu'aucun mandat concernant l'exigence de performance ne serait requis à la mise en œuvre initiale de l'ADS-B satellitaire et que celle-ci servirait en priorité avec les aéronefs dûment équipés à partir de 2021. L'ADS-B satellitaire sera utilisée pour la surveillance dans les espaces aériens de classe A et B à compter des dates originales recommandées dans l'étude aéronautique sur le mandat canadien concernant l'exigence de performance de l'ADS-B satellitaire.

- Classe A : 25 février 2021
- Classe B : 27 janvier 2022

Les aéronefs non équipés de l'ADS-B émission seront acceptés dans l'espace aérien jusqu'à ce qu'un mandat concernant l'exigence de performance puisse être mis en œuvre.

NAV CANADA collaborera étroitement avec Transports Canada à déterminer le cheminement vers la mise en œuvre d'un mandat; la stratégie devrait être prête d'ici la fin de 2019. Le report du mandat concernant l'exigence de performance permettra d'élaborer avec Transports Canada un cadre réglementaire pour soutenir un mandat efficace.

Ce délai supplémentaire permettra également au processus de certification de l'équipement associé aux exigences de diversité des antennes d'évoluer en fonction d'éventuels cas d'utilisation dans d'autres classes d'espace aérien.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

NAV CANADA
SERVICE À LA CLIENTÈLE
77, rue Metcalfe
Ottawa (Ontario) K1P 5L6

Téléphone : 800-876-4693
Télécopieur : 877-663-6656
Courriel : service@navcanada.ca